

## BILAN DE LA GESTION CFDT-CGT

unis pour vous

**A**vant de solliciter de nouveau votre confiance le 25 novembre prochain, il appartient à l'union CFDT-CGT qui gère le CE d'Ile-de-France depuis 14 ans maintenant (7 mandats) de vous rendre compte de son activité au cours des deux années du mandat qui se termine.

Cette activité est détaillée dans ce bilan suivant un découpage conforme aux domaines de compétence des commissions du CE. Rappelons que les commissions du CE sont présidées par un élu de la majorité et sont composées de membres désignés par les organisations syndicales. Font toutefois exception la commission "Salon de Provence" qui a librement désigné son responsable parmi ses membres et la commission "Egalité professionnelle", présidée par une élue CFE-CGC. Dans ce contexte de fonctionnement, il n'est pas exagéré de dire que la gestion du CE, en ce qui concerne les activités sociales, a été quasi complètement consensuelle et que les choix adoptés sont les choix de l'ensemble des élus.

Concernant le rôle économique du CE, la situation est légèrement différente. Si la position du CE, en ce qui concerne la formation, l'examen du bilan social ou le rapport sur l'activité du service de santé au travail est une position unanime, des différences sont apparues en ce qui concerne l'avis du CE quant à la politique de sous-traitance de l'ONERA : la majorité CFDT/CGT se montrant très "réservée" sur le passage à la sous-traitance de nouvelles activités dans les domaines de la sécurité incendie et de la manutention

Sans anticiper sur le détail des divers domaines couverts par le CE qui vous sont présentés ici, nous pouvons, à l'heure du bilan, dire que ce mandat a été celui des grands travaux et des réformes. Tous les domaines ont été concernés, de la restauration aux activités "Jeunesse", du système de gestion du CE aux activités "Loisirs et culture".

A vous maintenant de juger si nous avons réussi dans notre volonté d'être, plus que jamais, le CE de tous.

## ASCO

Nous considérons que le rôle de l'ASCO est complémentaire de celui du CE. En effet, l'organisation d'activités de groupes est une action que le CE tient absolument à soutenir.

L'ASCO joue un rôle primordial dans la vie de l'entreprise en réunissant autour d'activités sportives et culturelles des collègues de tous les secteurs de l'Onera.

Il est incontestable que les liens qui se créent lors de ces activités extra-professionnelles ont des retombées bénéfiques dans l'entreprise.

Ce sont aussi ces liens qui ont permis à l'ASCO de dégager la dynamique nécessaire pour organiser, le 12 juin 2004, une fête à l'occasion de ses 40 ans.

Grâce à tous les bénévoles animés par le même état d'esprit, cette fête, qui a réuni plus de 900 personnes, a été un franc succès.

Le CE a tenu, pour sa part, à soutenir cette manifestation en attribuant une dotation spécifique de 15 000 € et en mettant à disposition les locaux et matériels de restauration, permettant ainsi l'organisation de la soirée.

## RESTAURATION

La restauration a été un des gros chantiers de ce dernier mandat. En effet, avec l'aide de notre cabinet conseil, nous avons pu mettre en évidence la mauvaise gestion d'EUREST et récupérer 38 000 € en remboursement de dépenses non justifiées.

Nous avons pu aussi obtenir un meilleur respect du contrat et faire évoluer la qualité de la prestation.

Comme prévu dans notre programme, nous avons lancé un appel d'offres. Cette tâche effectuée par la commission "Restauration", assistée par notre Conseil, a permis au CE de choisir une nouvelle société qui a une approche plus traditionnelle et artisanale du métier et qui a su, dès son arrivée, apporter la différence attendue.

Nous avons aussi mis en pratique un nouveau système de tarification plus clair et plus juste, basé sur la vérité des prix. La subvention du CE (3,88 € par couvert), rendue égale pour tous, offre la possibilité de prise d'un repas complet, équilibré et de qualité pour un tarif raisonnable.

Nous avons, en collaboration avec l'ONERA, remis à neuf et en conformité le self de Châtillon. Nous espérons que la salle et la cafétéria pourront être rénovées en 2005 par l'ONERA.

La restauration étant utilisée par le plus grand nombre, nous y affectons la plus grande part de notre budget (35%).

## BUDGET

Après une période de baisse constante (- 8,4 % en 4 ans), les deux dernières années ont enfin connu un sensible redressement (+ 4,7 %) de la dotation que l'ONERA verse au CE pour son fonctionnement et pour ses activités sociales. Pour fixer les idées, la dotation perçue en 2004 (2M€) a retrouvé le niveau qu'elle avait en 1994. Dans ce contexte encore fragile sont venus se greffer les travaux de rénovation des restaurants de Palaiseau (100 k€ en 2002) et de Châtillon (264 k€ en 2004). Si le financement du restaurant de Palaiseau a pu être réalisé sur fonds propres, celui de Châtillon a nécessité l'ouverture d'un emprunt de 170 k€ permettant de couvrir 64 % des dépenses. Cet emprunt (une première pour le CE !) nous a été consenti par l'ONERA au taux très avantageux de 0 % mais avec une durée de remboursement très courte (2,5 ans). A cet investissement est venue s'ajouter la réforme de notre système informatique de gestion (131 k€ en 2003/04). Malgré ces dépenses d'équipement

importantes, il faut souligner que non seulement toutes les activités existantes ont été maintenues à un bon niveau mais aussi que de nouvelles ont vu le jour, comme par exemple la "conduite accompagnée" et le subventionnement des locations en gîte rural.

## INFORMATION

Au cours de ce mandat, l'Info MIEL a augmenté la fréquence de ses parutions pour coller plus encore à l'actualité de notre entreprise (Ariane Cross, Fête ASCO, Restauration...). Il est le complément indispensable du site Internet où sont rassemblées les informations concernant les activités sociales, les informations périodiques, les documents de fond, les comptes-rendus et archives. **Rappelons que ce site -<http://ce-onera.fr> (code : idf)- est désormais consultable depuis l'intranet ONERA.**

Dès la fin de la mise en place du nouveau système de gestion, en cours de gestation, un nouveau site web plus interactif verra le jour. Il permettra au CE une mise à jour plus aisée du site et vous donnera la possibilité de consulter et d'adapter à votre profil, les informations vous concernant. A terme, vous pourrez vous inscrire en ligne aux activités et dialoguer plus aisément avec vos élus. C'est un pari ambitieux que nous poursuivons depuis ces deux dernières années au prix d'un travail soutenu de tout le personnel de comité d'établissement et des élus.

## ECONOMIE

La situation de l'entreprise n'est pas bonne à cause d'un faible taux d'embauche qui ne garantit pas un potentiel suffisant de personnel dans les équipes de recherche et les services de soutien. On peut constater une dégradation des métiers de chacun (polyvalence opportuniste !). Le temps de travail journalier de la majorité des personnels augmente avec, notamment, une part importante de déplacements et de missions. La comptabilisation de ces heures, leur déclaration sur les bilans sociaux et leur compensation est un problème que la direction refuse toujours de régler !

Le CE a pu apporter ses observations et critiques au sujet des projets de passages à la sous-traitance des moyens de sécurité de Meudon et des services de manutention de Châtillon et Meudon. Il a demandé aux CHSCT d'Ile-de-France d'organiser une expertise afin d'étudier la pertinence de ces projets. La participation de représentants du CE au groupe d'information sur le contrat d'objectifs et de moyens a été un moment de discussion avec le personnel et de remontée des interrogations, particulièrement sur le problème de la fermeture du site de Châtillon et des délocalisations en région toulousaine ! La commission a pris l'initiative de réunir et de questionner le personnel de DMPH et les résultats de cette enquête ont été présentés en CE et CCE afin de défendre les intérêts du personnel concerné.

## JEUNESSE

L'activité de la commission "Jeunesse" couvre des domaines variés tels que les indemnités de gardes d'enfants, les séjours, les formations au BAFA, les cadeaux et le spectacle de Noël, la conduite accompagnée, les sorties récréatives, etc.



Nous vous présentons un aperçu des nouveautés du mandat écoulé :

- *Conduite accompagnée* : pour encourager cette forme d'apprentissage, le CE offre une participation aux frais pour tous les enfants de 16 à 18 ans.

- *Stages secourisme AFPS* : cette formation, sur 2 jours (avec visite d'un centre opérationnel de sapeurs pompiers) s'adressait essentiellement aux collégiens et a obtenu un grand succès lors des deux sessions organisées en 2004.

- *Ouverture des catalogues* : le choix des séjours que nous offrons a été très fortement élargi par l'ouverture de nos catalogues -nouveaux séjours à l'étranger, nouveaux prestataires, etc.

- *Divonne* : pour essayer de pérenniser notre centre, nous avons institué un nouveau découpage des séjours (suppression de la coupure entre août et juillet), l'objectif étant de nous adapter au plus près à vos demandes. Nous avons également obtenu de nouvelles recettes (locations du centre en dehors des périodes de colonie). Enfin, pour répondre au souhait des parents, nous avons mis à disposition (avec plus ou moins de succès, il est vrai !) des photos des enfants et des comptes-rendus de leurs activités sur le site du CE. Le tout étant regroupé dans un CD-Rom offert ensuite à tous les participants.

- *Indemnités de garde d'enfants* : ces indemnités ont été réévaluées et leur calcul modifié pour, entre autres, nous adapter aux dernières évolutions des modes de paiements en crèche.



## VACANCES FAMILIALES

Depuis des années, la commission des "Vacances Familiales" s'efforce d'être à l'écoute de tous pour essayer d'améliorer les prestations proposées.

A ce titre, la demande pour avoir accès aux séjours "labellisés" Gîtes de France a été satisfaite. Ce type de prestation, désiré par beaucoup d'entre vous, a été la grande réforme de ces deux dernières années ; son succès nous a même conduits à étendre l'offre à d'autres destinations (Europe et France Outre Mer) ainsi qu'auprès d'autres organismes labellisés. Parmi les nouveautés, les courts séjours dénommés "nuitées" ont été proposés ; ce type de prestation a séduit bon nombre d'entre vous et a été reconduit pour la deuxième année consécutive ; un bilan en fin d'année 2004 permettra de faire le point sur cette activité.

Le renouvellement des offres dans les catalogues (hiver et été) continue selon deux critères : la demande soutenue pour le sud-est et le sud-ouest de la France et une recherche d'un meilleur rapport qualité/prix. Pour ces raisons, des sociétés nouvelles ont été intégrées à la place de certaines autres.

Enfin, les activités "week-ends" et "séjours à l'étranger" ont continué à être proposées en alternance avec un taux de satisfaction important.

## LOISIRS ET CULTURE

Le souci permanent de la commission "Loisirs et Culture" a été de répondre à vos besoins et, si possible, de diversifier les offres. Concernant les activités classiques, nous avons continué

les réapprovisionnements de livres, CD et DVD, et vous avons proposé une grande quantité de spectacles. Pour cette dernière prestation, nous avons connu, il faut bien le reconnaître, une période difficile pendant laquelle notre prestataire habituel, en pleine restructuration, n'a pas pu satisfaire tous vos souhaits. La situation est aujourd'hui rentrée dans l'ordre.

Outre ces prestations "classiques" nous avons mis en place une DVDthèque d'"incontournables" qui a pour objectif de proposer des grands films classiques et pas seulement les dernières nouveautés. Les emprunts réalisés montrent que l'initiative a eu du succès auprès du personnel.

Nous avons aussi modifié l'horaire des activités proposées dans les centres, en privilégiant l'heure du repas plutôt que la soirée. Ainsi, vous avez pu assister à une conférence artistique et à un diaporama. L'affluence rencontrée a démontré que cette offre vous convenait. Des concerts ont aussi été organisés à l'occasion de la fête de la musique.

Enfin, les sorties culturelles ont connu, pour leur part, des succès variés mais vous avez montré un grand intérêt pour les visites organisées au Sénat et de salles de spectacle l'après-midi, suivies d'un spectacle le soir.

Vous l'aurez donc compris, la commission a œuvré pendant ces deux années pour maintenir les prestations existantes et pour diversifier l'offre afin de mieux répondre à vos envies.

## SERVICES COOPERATIFS

L'activité "Services Coopératifs" du CE recouvre principalement les expositions-ventes, les travaux photographiques et le prêt de matériel de bricolage.

- les *expositions-ventes* continuent d'être organisées avec un succès proportionnel à la taille du centre concerné.

La commission continue toutefois à travailler pour proposer des prestations apportant réellement un "plus" par rapport au commerce extérieur.

- ce mandat a vu, pour les *travaux photographiques*, le passage vers le prestataire PHOTOC. Dans un contexte global difficile lié au passage au numérique, le souhait de la commission est d'offrir rapidement un service actualisé (augmentation des prestations liées au numérique).

- le service de *prêt de matériel de bricolage* rencontre un succès non démenti qui répond à un véritable besoin. Rappelons que ce service

repose entièrement sur le dévouement de quelques personnes que nous remercions.



## SERVICES SOCIAUX

Les services sociaux regroupent, au CE, les activités du dispensaire de Châtillon et la gestion des dons et prêts sociaux :

- le *dispensaire* continue d'offrir les mêmes prestations. Les praticiens actualisent en permanence leurs connaissances et les équipements sont régulièrement modernisés. Dans ce contexte et malgré les atouts qu'offrent la proximité et la compétitivité des tarifs, il faut déplorer une baisse de fréquentation, particulièrement sensible au cabinet dentaire et en kinésithérapie. Les raisons en sont probablement multiples (diminution des effectifs de Châtillon, suppression des navettes inter-centres, sur-

charges de travail ne permettant plus au personnel de prendre le temps de se soigner). En plus d'une information permanente au personnel pour lui faire connaître ce véritable avantage mis à sa disposition, nous avons pris des contacts auprès de CE voisins afin de leur faire connaître nos prestations.

- *les dons et prêts sociaux* correspondent au rôle le plus basique et le plus essentiel d'un CE : apporter à chacun le secours dont il peut avoir besoin. Rappelons simplement que l'Assistante Sociale de l'ONERA assure avec efficacité un rôle de conseil et d'assistance. Elle assure ainsi une fonction d'instruction de dossiers et d'interface avec le CE, garantie de la plus parfaite confidentialité. N'hésitez pas à faire appel à ce service et à le conseiller à ceux qui sont susceptibles d'en avoir besoin.

## SALON DE PROVENCE

La commission "Salon de Provence" a été créée au cours de ce mandat afin, d'une part, d'assurer l'interface entre les élus et l'administration du CE, situés en Ile-de-France et, d'autre part, d'organiser localement les activités qui ne peuvent constituer une simple décentralisation des activités mises en place en région parisienne.

Le rôle de la commission Salon de Provence est ainsi largement transversal puisqu'elle traduit, localement, l'ensemble des activités des commissions spécialisées du CE.

Rappelons simplement que l'éloignement du centre de Salon de Provence et sa taille réduite ne permettent pas, à l'évidence, de simplement décaler au Sud tout ce qui peut être organisé au Nord.

C'est donc le travail de la commission locale que de proposer au CE les actions et activités appropriées afin que nos collègues de Salon ne soient en rien les "oubliés" du CE. Ses propositions sont toujours examinées avec la plus grande attention par le Bureau du CE et reçoivent en général une réponse positive.

## INFORMATION ET AIDE AU LOGEMENT

Cette commission obligatoire du CE a pour mission de définir les critères d'attribution et de classer les candidats au logement. Elle a permis, avec le concours du bureau du logement de l'Onera, d'attribuer, pour la période 2003-2004, 41 logements locatifs.

Il est à noter que les locataires expulsés de la rue des Vertugadins à Meudon, qui en ont fait la demande, ont tous été relogés dans ce cadre.

Par ailleurs, grâce aux fonds versés auprès d'organismes collecteurs du 1 % patronal, 9 logements locatifs neufs ont été réservés.

Ces fonds ont également permis d'accorder 94 prêts dont 15 pour l'accession à la propriété et 27 pour l'amélioration de l'habitat.

## EGALITE PROFESSIONNELLE

Un texte de loi récent (2001) impose la remise annuelle au CCE d'un rapport sur "la situation comparée des conditions générales d'emploi et de formation des femmes et des hommes dans l'entreprise". La loi prévoit également, au niveau du CCE, la création d'une commission spécialisée chargée de préparer la délibération du CCE relative à ce rapport. Elle n'exclut pas cependant la création d'une telle commission au niveau des CE. C'est dans ce cadre que le CE IDF a décidé, à l'unanimité, de s'adjoindre une telle commission chargée d'effectuer un travail de fond avec

plus de facilité que la commission du CCE (proximité géographique de ses membres) et d'informer le CE IDF de ses travaux. De création récente, cette commission n'a encore pu établir qu'une ébauche d'analyse de la situation mais elle a déjà pu mettre au point ses objectifs de travail (définition des documents demandés, projet d'édition d'un MIEL spécial, etc...).

Cette commission est présidée par une élue de la CFE-CGC et les élus de la majorité sont tout à fait satisfaits que, particulièrement sur ce thème, une coopération fructueuse de tous les élus puisse se mettre en place.

## FORMATION

Les ambitions de la direction en matière de formation ne sont en rien à la hauteur des ambitions affichées dans le PSO. Avec un budget stagnant à 3,5 % de la masse salariale (contre 5% au CNES), la direction ne montre aucune volonté de mettre en place une véritable politique de formation liée à la gestion des carrières.

Nous avons demandé une plus grande transparence sur l'attribution ou le refus des stages qui, souvent, sont bloqués par la hiérarchie s'ils ne cadrent pas suffisamment au travail quotidien. De même, trop souvent, les stages sont reportés ou annulés pour raison de surcharge de travail. Nous avons aussi réinsisté auprès de la direction sur la nécessité de fournir à chaque salarié une marge de manœuvre suffisante pour lui permettre d'anticiper une éventuelle réorientation de sa carrière, à l'intérieur comme à l'extérieur de l'entreprise.

Nous avons également rappelé à la direction qu'un plan de formation ne trouve sa véritable pertinence et sa totale cohérence que si :

- il est en harmonie avec la politique scientifique générale à moyen et long termes,

- il est en osmose avec les besoins à court, moyen et long termes des départements,

directions et services,

- il répond, au moins à 50 %, aux seules attentes de formation du salarié en lui accordant le droit et en lui donnant les moyens de choisir des formations liées au parcours professionnel qu'il souhaite réaliser.

Par ailleurs, si nous encourageons les indispensables activités d'enseignement de nos scientifiques, nous estimons que le budget formation ne doit pas en être affecté. Nous avons également demandé à la

direction d'organiser rapidement une information sur la Valorisation des Acquis de l'Expérience (VAE), dispositif existant depuis avril 2002.

Enfin, nous avons dénoncé la recherche exagérée de la polyvalence, principalement utilisée comme palliatif au manque criant de personnels. Les conséquences en sont une baisse d'efficacité et une individualisation, contraires à l'esprit d'équipe et destructrices des liens sociaux dans l'entreprise.

